

Le B.I.M

Le bulletin des Informations Municipales de Durfort – Lacapelette

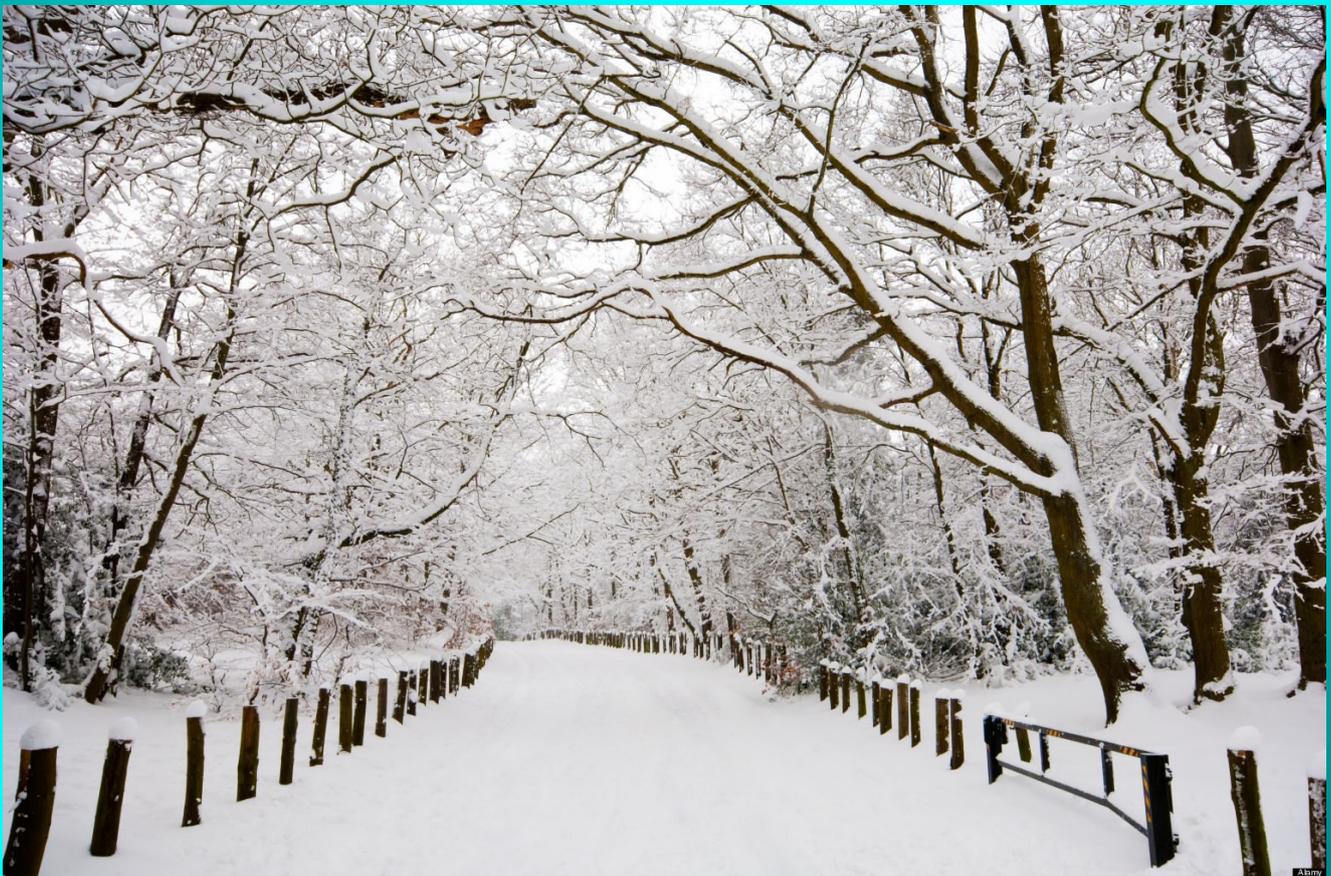


L'équipe municipale

vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

Que cette nouvelle année vous apporte à toutes et à tous

Santé, Bonheur et Sérénité



Janvier – Mai 2016

Editorial

Le mot du Maire.



2016, année de travaux

Cette nouvelle année qui débute verra la concrétisation de plusieurs projets sur lesquels le Conseil municipal a beaucoup travaillé jusqu'ici, mais de façon non visible de l'extérieur. Pourtant, cette phase de travail amont « qui ne se voit pas », appelée phase pré-opérationnelle, est indispensable dans la conduite de toute opération publique.

Le démarrage de la restructuration du groupe scolaire est imminent ; les travaux prévus dans le contrat d'équipement (terrain de tennis, toiture de l'ancienne mairie, murs des cimetières, église Saint-Hilaire, espace propreté...) pourront démarrer après consultation des entreprises et attribution des marchés.

Il en va de même pour la mise en place d'une signalétique directionnelle et de police, à laquelle sera associée une réflexion sur la numérotation des voies. Par ailleurs, le Conseil municipal s'est positionné sur les bornes de recharge pour les véhicules électriques et a aussi souhaité entamer une réflexion d'optimisation énergétique de l'éclairage public. Cela fait du pain sur la planche ! Aussi pour mener à bien tous ces chantiers, la municipalité a été renforcée d'un 4^{ème} adjoint, en la personne de Philippe Bercher. Il sera chargé plus particulièrement des bâtiments communaux (autres que l'école), des équipements sportifs et des réseaux électriques.

Et de réflexions

Parallèlement, l'élaboration du PLU se poursuit et entame sa dernière phase. En lien avec ce document, les réflexions sur des projets d'aménagement avancent également.

Comme vous pouvez le comprendre, le Conseil municipal n'a pas les deux pieds dans le même sabot. Je veux souligner ici la chance qu'a notre commune d'avoir une situation financière saine et une équipe volontaire qui nous permettent d'avancer. Dans un contexte général morose, oui c'est bien une chance, sachons l'apprécier.

Dominique Forneris, maire de Durfort-Lacapelette

Sommaire

- Informations municipales
- Le groupe scolaire
- La vie des Associations
- Etat civil de la commune en 2015
- L'agenda
- La rubrique Patrimoine

Les coordonnées de la mairie .

Téléphone : 05.63.04.50.64 Fax : 05.63.04.82.29

E-mail : ville-durfort@info82.com

Vous pouvez consulter ce journal sur le site de la commune : www.durfort-lacapelette.fr

Vous y trouverez également les dernières actualités communales et d'autres renseignements utiles.

Ouverture du Secrétariat.

Lundi: 14h - 18h

Mardi: 9h - 12h30 / 14h - 18h

Mercredi, Jeudi, Vendredi: 9h - 12h30

Informations municipales

URBANISME

La constructibilité en zone Agricole et Naturelle du futur PLU

La commune a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 27 août 2009. Cette étude rentre dans sa dernière phase et il est nécessaire d'anticiper le plus amont possible sur d'éventuels projets sur le territoire en l'occurrence en zones agricoles et naturelles

En effet, **la loi prévoit qu'en zones agricoles (zones A) et naturelles (zones N) des plans locaux d'urbanisme :**

1) Seules sont autorisées les constructions et installations **nécessaires** :

- **à l'exploitation agricole** (et forestière pour les zones N) ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole agréées au titre de l'article L.525-1 du code rural et de la pêche maritime,
- **à des équipements collectifs ou à des services publics** (constructions/aménagements de réseaux).

2) **Tous les bâtiments existants à usage d'habitation** situés en zone A ou N pourront faire l'objet d'une extension mesurée. La construction d'annexes (ex : piscine ou garage non accolé à l'habitation) pourra être autorisée. Ces constructions seront réglementairement encadrées et limitées car elles ne devront pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site.

3) **Les nouveaux bâtiments autres qu'agricoles ne pourront être autorisés. Les nouvelles constructions à usage d'habitation ne seront pas autorisées sauf si elles sont nécessaires (1) à l'activité agricole.**

4) **Les bâtiments agricoles existants** situés dans ces zones et identifiés dans le P.L.U. – et seulement dans ce cas – pourront éventuellement faire l'objet d'un **changement de destination (2)**, à condition que ce changement de destination ne compromette ni l'exploitation agricole ni la qualité paysagère du site et que la destination projetée soit spécifiée.

Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Pour permettre ces changements de destination, il est donc nécessaire de répertorier les bâtiments dans le futur document.

Pour exemple, il peut s'agir d'un projet de transformation de grange en gîte ou chambre d'hôte, d'un hangar agricole en atelier pour une activité artisanale, d'un pigeonnier également pouvant être réhabilité en logement...

Afin, d'identifier les potentialités et les éventuels projets dans ces secteurs, nous vous invitons à vous rendre en Mairie pour exposer votre situation dans le **registre de concertation** prévu à cet effet ou adresser un courrier à Madame le Maire. La Commission Urbanisme analysera ensuite les demandes avec les personnes publiques associées à l'élaboration du PLU, au regard de ce que la loi permet.

(1) L'autorisation de ce type de projets est fortement encadré afin:

- de limiter la consommation d'espace agricole par des logements y compris de fonction, tout en répondant aux besoins avérés de présence permanente sur le site.

- de favoriser le maintien dans la fonctionnalité initiale du logement sur le long terme.

- d'éviter les dommages pour l'exploitation agricole en cas de vente du logement de fonction à un tiers.

(2) Les destinations possibles d'un bien immobilier sont limitativement énumérées par le plan local d'urbanisme (PLU): habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerces, artisanat, industrie, entrepôts ...

Informations municipales

La Lagune

L'assainissement collectif par lagunage, système à la fois efficace et d'une gestion simplifiée, a été mis en service sur le village en 1989. Il était au départ constitué d'un unique bassin d'une capacité de 80 équivalents habitants.

Les effluents à traiter ayant augmenté, liés au raccordement de nouvelles habitations, un deuxième bassin a été créé et mis en exploitation en Août 2013.

Ce deuxième bassin, en aval du premier, a permis de passer la capacité épuratoire à 150 équivalents habitants mais également de permettre l'entretien par curage des boues des bassins.

Un système de vannes permet en effet de maintenir en exploitation l'un des deux bassins et d'isoler le second pour permettre son entretien.

A l'été 2014, le curage du premier bassin et le plan d'épandage ont été réalisés par les entreprises CUMA Drainage et SEDE Environnement.

Le coût des opérations, bureau d'étude compris, s'est élevé à 61175 Euros, subventionné sur les travaux à hauteur de 48% par le Conseil Départemental.

C'est lors de sa remise en exploitation que nous nous sommes rendu compte que le bassin avait un gros problème d'étanchéité. En effet, ce dernier construit en 1989, et à l'opposé de son voisin, ne possédait pas de bâche d'étanchéité. De plus, le curage mécanique avait rendu le fond de forme très perméable.

Après délibération du conseil municipal, nous avons déclenché à l'été 2015 une remise à niveau de ce premier bassin, avec entre autre, pose d'une bâche d'étanchéité, réfection des vannes d'isolement et mise en place de clôtures autour de la lagune.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CUMA Drainage.

Le coût total des opérations s'est élevé à 37243 Euros, qui devrait être également subventionné à hauteur de 48% (19% par le Conseil Départemental et 29% par l'Agence de bassin Adour-Garonne).



La redevance d'assainissement collectif

Le Conseil municipal, réuni le 15 décembre, a institué au 1^{er} janvier 2016 la redevance d'assainissement collectif dont le produit est affecté au financement des charges du service d'assainissement.

La redevance comprend une part fixe et une part proportionnelle. Les tarifs suivants ont été fixés :

- part fixe annuelle : 33 euros
- prix au m³ consommé : 0,75 euros

La facturation des sommes dues par les usagers sera effectuée par le SMEP.

Informations municipales



Des nouvelles de la Barguelonne et du Lendou !...

✓ Les travaux d'entretien de la végétation des berges

Le syndicat intervient depuis 2005 sur la gestion de la végétation des berges.

Ces travaux consistent à abattre les arbres morts et trop penchés, à retirer les embâcles de bois mort et à réaliser des plantations sur les secteurs sans arbres ni arbustes (la végétation des berges est très importante pour le maintien de celles-ci et la qualité de la rivière).

Lors des travaux annuels, les arbres coupés sont ébranchés et les branches sont brûlées sur place. Les troncs sont laissés sur la berge et c'est au propriétaire ou fermier de les évacuer. Aujourd'hui, beaucoup de bois reste encore sur place après travaux.

Si vous êtes propriétaires, pensez à l'évacuer ou faites en profiter les personnes intéressées.

Cette année la tranche de travaux d'entretien concernait le secteur de la Grande Barguelonne situé entre le pont du fond de la côte de Montesquieu jusqu'au pont de Fourquet, un secteur à Sauveterre et le secteur entre Coupet et la Garonne ; soit un linéaire de 27 000 mètres de berges.



Intervention de l'équipe de la CC2R sur la Barguelonne à Golfech

Informations municipales

✓ Un exemple de végétalisation des berges

En début d'année 2015, le syndicat est intervenu sur un projet de végétalisation des berges suite à une demande d'un agriculteur sur un secteur d'érosion des berges sur le Lendou à Lauzerte. Dans un premier temps un retalutage de la berge a été réalisé puis des plantations d'arbres et arbustes ont été réalisées en haut de berge. Des boutures de saules ont ensuite été mises en place sur le bas de berge afin de renforcer le talus grâce au système racinaire important de cet arbuste.



Avant et après travaux

✓ Zoom sur les travaux de renaturation de la Barguelonne à Cazes Mondenard

Ces travaux ont été réalisés au mois de novembre par la fédération départementale de pêche en partenariat avec le syndicat de la Barguelonne sur un secteur où l'habitat aquatique est assez pauvre et les écoulements ainsi que le tracé du cours d'eau très uniforme et rectiligne. L'objectif de ces travaux est de diversifier les écoulements et d'améliorer la qualité des habitats et de la rivière par la mise en place de petits aménagements rustiques.

Ces aménagements sont réalisés à l'aide de blocs et de pierres de calcaires afin de créer des petits seuils ou des banquettes permettant ainsi de resserrer le lit du cours d'eau, de le rendre plus sinueux et de créer des fosses (zone de refuge et de cache pour le poisson).



La Présidente,
Francine FILLATRE

Informations municipales

Besoin de vous déplacer,

Pensez au Transport à la demande !



Pour qui ?

Le service est ouvert à tous

Comment utiliser ce service ?

- 1) Réservez votre Minicar au plus tard la veille, au 05.63.04.55.50 ou 06.85.90.97.30, du Lundi au Vendredi de 17h00 à 19h00.
- 2) Indiquez le jour, l'arrêt et l'heure du départ souhaités (voir horaires)
- 3) Présentez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'heure réservée. Un véhicule vient vous chercher.

Pourquoi ce service ?

- Pour permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de transports personnels (soit temporairement soit à titre permanent) de se déplacer pour :
 - ⇒ accéder aux services publics (hôpital, médecins, marchés, gare sncf...)
 - ⇒ Pour se rendre dans leurs familles, chez leurs amis

Quelles destinations ?

3 Destinations :

➤ LAUZERTE—MOISSAC—VALENCE D'AGEN

Baisse des tarifs (-10%) depuis le 01/04/2015

Vous habitez les communes de ?

MINICAR Lauzerte : Bouloc, Cazes-Mondenard, Durfort-Lacapelette, Lauzerte, Miramont-de-Quercy, Montagnudet, Montbarla, Montesquieu, Sainte-Juliette, Saint-Amans-de-Pellagal, Sauveterre, Tréjous.

Vous pouvez vous rendre à ?

	LAUZERTE		MOISSAC		VALENCE D'AGEN	
TARIFS	aller simple	aller retour	aller simple	aller retour	aller simple	aller retour
1 personne seule	3.60 €	5.60 €	5.10 €	7.60 €	6.00 €	9.30 €
2 pers groupées et plus	3.10 €	3.70 €	4.10 €	6.50 €	5.50 €	8.30 €

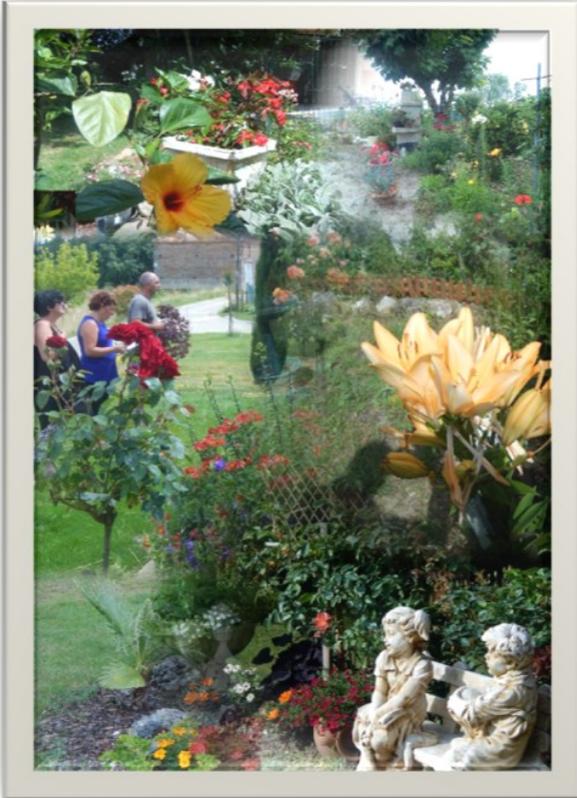
Lauzerte			Valence d'Agen		Moissac			
MERCREDI MATIN		VENDREDI MATIN	MARDI et jours de FOIRE		MERCREDI A-M		SAMEDI MATIN	
Arrivée	9H30	9H30	Arrivée	10h15	Arrivée	14h30	Arrivée	9h30
Départ	11H00	11H00	Départ	12h15	Départ	16h30	Départ	11h30

de 17h à 19h - tous les jours sauf Samedi et Dimanche et au plus tard la veille

TRANSPORTS GERLA 05.63.04.55.50 - 06.85.90.97.30

Informations municipales

Concours municipal 2016 des maisons, balcons et jardins fleuris



La commission fleurissement vous propose un
nouveau concours des maisons,
balcons et jardins fleuris au printemps 2016.

Pour participer, vous devez renvoyer ou déposer le
coupon de participation à la mairie.

La commission vous communiquera le jour et l'heure de sa visite.

Compte-tenu des conditions climatiques très variables d'une année à l'autre,
les dates précises de ce passage ne sont pas fixées à l'avance.

Lors de son passage, le jury appréciera les efforts réalisés pour l'aménagement végétal
et prendra en compte l'harmonie de l'ensemble, la diversité des végétaux mais aussi les efforts
réalisés pour les économies en eau. (Plantations de plantes économes en eau et/ou
lieux de plantation ; les systèmes d'arrosage et de récupération des eaux ;
les protections du sol), les techniques de désherbage.



COUPON D'INSCRIPTION :

Nom et Prénom -----

Adresse : (et lieu-dit) -----

Courriel (facultatif): -----

Je m'inscris au concours communal des maisons et jardins fleuris pour l'année 2016

A retourner ou à déposer à la mairie avant le 3 avril 2016

Informations municipales

Programme des activités périscolaires

Sébastien Polidor de l'association MAJ intervient sur les multimédias durant toute l'année scolaire.

Approche éducative de la façon dont se crée une œuvre composée d'images et de son :

- Création d'un conte sonore. Cette création uniquement sonore permet de leur donner des premières notions de mise en scène sans la difficulté de l'image.
- Apprentissage des premières notions de jeux et de montage, proposition d'une histoire simple, à tourner dans l'école, avec une caméra et enregistreur de son.

Natael et Petrova de TML, proposent une activité d'initiation au théâtre, mêlée à la poésie de Prévert de Janvier à Juin.

Julien Conche va intervenir sur deux prestations différentes :

- Fabrication d'objets sonores à base de matériaux recyclés pour la période de Mars/Avril.
- Initiation au tennis pour la période de Mai à Juin.

Au-delà de l'aide aux devoirs et durant toute l'année scolaire, les ATSEM Claudie et Jessy adaptent et thématisent jeux et activités selon la saison (activités manuelles en lien avec Halloween, Noël, Carnaval, jeux de société, jeux de cour, cuisine, arts graphiques...).



En direct depuis Radio D'oc Moissac



Le groupe scolaire

Après le passage du Père Noël, chacun se hâte de défaire son petit cadeau ...



Et le repas de Noël tant attendu - Merci Claudie !!!



La Vie des Associations

Le Vairon Cazéen

L'association de pêche « le Vairon Cazéen » vous souhaite ses vœux pour l'année 2016 et remercie de leur participation tous les pêcheurs et non pêcheurs.

Déroulement des manifestations 2016 .

- **27 Février à 21h00** : Loto à la salle des fêtes de Durfort Lacapelette
- **12 Mars** : Ouverture de la pêche
- **27 Mars** : La journée de la pêche pour les pêcheurs et non pêcheurs, une journée détente à faire en famille au lac de Mr Laborie.
- **9 Avril** : Congrès départemental – Réunion à la salle des fêtes de Durfort Lacapelette et repas à Cazes Mondenard.
- **24 Avril à 14h00** : Traditionnel concours de pêche interdépartemental sur le lac de Mr Lanies à Cazes Mondenard.
- **23 Mai** : Animation pêche avec les techniciens de la fédération et des membres de l'association pour les Écoles de Cazes Mondenard.
- **14 Août à 09h00** : Concours de pêche à Durfort Lacapelette.
- **22 Octobre à 21h00** : Loto à Cazes Mondenard.

Les cartes sont toujours disponibles chez M. Bourthoumieu Erick et au Relais Saint Jacques à Dufort Lacapelette.

Le bureau vous souhaite une bonne pêche pour 2016

Le Président : Erick Bourthoumieu au 06 77 81 40 82



La Vie des Associations

Etre, Avoir et Connaitre

La bibliothérapie ... vous connaissez ?

Trouvé dans la revue MGEN : " La plupart des gens ont découvert tout seuls que la lecture pouvait les aider à résoudre certaines de leurs difficultés "

Une étude menée en 2004 par des chercheurs britanniques montre l' effet positif de la lecture sur la dépression ou l'angoisse...

Résultat confirmé en 2013 par une étude écossaise ...

Deux associations/sociétés britanniques se sont associées pour éditer une liste de romans réputés remonter le moral.

Un exemple à suivre...une piste de réflexion à poursuivre ensemble.

Si cela vous intéresse, venez en parler à la bibliothèque :

Tous les mardis de 15h00 à 17h00 et le dernier samedi du mois de 10h30 à 11h30.

Nous serons en mesure de vous prêter quelques jeux en février.

Un projet en partenariat avec l'école est en gestation ...

L'équipe de Etre Avoir et Connaitre vous souhaite une très bonne année 2016.

Contact : Edith Faucon Berens au 06 47 46 44 19

ACCA Durfort

C'est dans le respect des traditions, que cette fin d'année 2015 a été l'occasion pour l'ACCA d'offrir du chevreuil à la Croix Rouge, à l'école et à diverses associations du village.

Nous vous présentons, pour cette nouvelle année 2016, nos meilleurs vœux.

Le Président: Eric Portebois au 06 20 64 83 15

Durfort Pétanque



Programme du 1er semestre 2016 .

- 12 Mars : Repas de la Pétanque
- 8 Mai : Journée Pétanque
- 11 Juin : Trophée du Relais Saint Jacques
- 10 Juillet : Concours amical de Pétanque
- 14 Juillet : Concours officiel de Pétanque

Pour tous renseignements contacter Yvan Deviers au 05 63 04 52 16

La Vie des Associations

Le Chasselas Football Club

L'assemblée générale du club s'est tenue au mois de Juin 2015 à la petite salle des fêtes de Durfort. Le Président, Florian Rosa, a informé les présents que le club n'engageait pas d'équipe en championnat pour la saison 2015-2016.

A la demande d'une partie de l'assistance, il a été décidé de la tenue d'une assemblée extraordinaire au mois de Septembre 2015.

Florian Rosa a convoqué les membres du Chasselas Football Club le 12 Octobre 2015 à la salle de Foot de Montesquieu :

Ouverture de l'assemblée par le Président Florian Rosa qui présente la démission de l'ensemble du bureau et de ses membres.

Il procède au renouvellement des membres du bureau : 32 membres sont élus membres du bureau.

Les nouveaux membres du bureau se sont réunis pour élire le bureau le 16 Octobre 2016.

Sont élus membres du bureau :

- **Co Président** : Lamarinie Jean Paul et Alliot Rodolphe
- **Vice Président** : Rosa Florian
- **Trésorier** : Dalpozo Jérôme
- **Vice Trésorier** : Andrieu Christophe
- **Secrétaire** : Dalpozo Daniel
- **Vice Secrétaire** : Riche Olivier

Les nouveaux responsables ont demandé aux Maires de Montesquieu et de Durfort Lacapelette de ne plus verser de subvention au club tant qu'il n'y aura pas d'équipe engagée en championnat, mais par contre, de bénéficier des installations sportives des deux communes.

A noter que les jeunes des deux communes jouent toujours dans le regroupement de dix communes avec Cazes Mondenard où, deux membres du Chasselas Football Club, Jérôme et Christophe Dalpozo, sont éducateurs et encadrent chacun une équipe de jeunes.

Le « Foot Loisir Vétérans » continue en toute convivialité tous les Vendredis soir (match ou entraînement) et ils se retrouvent après dans la salle de Foot de Montesquieu , qu'ils ont bénévolement restauré.

L'ensemble du Chasselas Football Club vous souhaite une très bonne année 2016.

Comité des Fêtes

Une page se tourne ... L'équipe actuelle du Comité des Fêtes s'arrête ...

Notre assemblée générale s'est tenue le Vendredi 15 Janvier 2016.

Nous avons pris la décision, après 5 années d'existence, de tourner une page.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont soutenu durant ces années.

Bonne année 2016 à tous.

La Vie des Associations

Les Planches Dorées

Pour la seconde fois, notre troupe a assisté au spectacle "Noël en Cirque" à Valence d'Agen.

La place était offerte aux comédiens de la troupe.

Nous étions 80 à profiter de ce magnifique spectacle le Samedi 19 Décembre 2015.

Depuis le mois d'octobre, nous préparons nos prochains spectacles avec 2 nouvelles pièces écrites et mises en scènes par Natael et Petrova -TML "Goupil le renard" et "Nuit de noces" ainsi que des sketches...

Nous comptons sur votre présence les :

- Vendredi 8 et Samedi 9 Avril 2016 à 20h30 - Salle des fêtes de Montesquieu
- Vendredi 15 et Samedi 16 Avril 2016 à 20h30 - Salle des fêtes de Durfort



Loisirs-Hand-Co

Loisirs-Hand-Co vous souhaite une très bonne année 2016.

A ceux qui veulent se dépenser un peu après les fêtes, nous donnons rendez-vous le **Mardi soir** a la salle. L'activité Hand loisirs affiche une belle santé avec une fréquentation moyenne de 14 à 16 participants par entraînement ; ces chiffres feraient rêver bon nombre d'entraîneurs de clubs !

L'association a renouvelé son bureau qui a reçu les renforts de Juani, Xavier, Fabrice, Thierry et Christian.

Nous poursuivons nos échanges avec les sections "loisirs" des clubs voisins.

En résumé, rien d'extraordinaire dans l'association mais une excellente ambiance et un plaisir toujours renouvelé à se retrouver le Mardi pour une heure et demi de sport et de bonne humeur. !

Le Président : Bruno Raynal au 06.77.09.61.23



La Vie des Associations

Los landraires de Lacapela



*A pied, c'est tellement mieux avec
Los landraires de Lacapela*

Programme des randonnées prévues au cours du premier semestre 2016 :

- **Dimanche 7 février** : ½ journée à l'Honor de Cos .Circuit de Padié
Départ 13 h 30 à Durfort – 13 h 30 à Moissac Parking de Casino
- **Dimanche 21 février** : ½ journée à Montagudet
Départ 13 h 30 à Durfort – 13 h 30 à Moissac Parking de Casino
- **Dimanche 6 mars** : ½ journée à Malause : Circuit des terrasses
Départ 13h15 à Durfort – 13h30 à Moissac Parking de Casino (se regrouper à Moissac)
- **Dimanche 20 mars** : ½ journée à Montgaillard : Circuit des potiers
Départ 13 h 15 à Durfort – 13 h 30 à Moissac Parking de Casino (se regrouper à Moissac)
- **Dimanche 3 avril** : Journée à Saint Cirq La Popie (Lot)
Départ 8 h 45 à Durfort – 8 h 30 à Moissac Parking de Casino (se regrouper à Durfort)
- **Dimanche 10 avril** : Journée à La Mégère
Rendez vous à 9 h 00 à la salle des fêtes de La Mégère
- **Dimanche 17 avril** : Journée à Milhars (Tarn)
Départ 8 h 30 à Durfort – 8 h 30 à Moissac Parking Casino (rond-point de Lafrançaise)
- **Dimanche 24 avril** : Journée avec le foyer rural de Lizac du côté de Nérac
Trajet en car avec participation - Départ de Lizac - Se faire inscrire auprès de Monique
- **Dimanche 1er mai** : Journée à Larroque des Arcs (Lot)
Départ 8 h 45 à Durfort – 8 h 30 à Moissac Parking de Casino (se regrouper à Durfort)
- **Dimanche 22 Mai** : Journée à Bonaguil (Lot & Garonne)
Départ 8 h 45 à Durfort – 8 h 30 à Moissac Parking de Casino (se regrouper à Durfort)
- **Dimanche 5 juin** : Journée à Cahuzac sur Vère (Tarn)
Départ 8 h 30 à Durfort – 8 h 30 à Moissac Parking de Casino (se regrouper à Lafrançaise)
- **Dimanche 3 juillet** : Journée à Durfort : fête de la randonnée
Départ de la randonnée place de la mairie à 8h30

La Vie des Associations

Los landraires de Lacapela ... suite ...

Tous les vendredis après-midi, vous pouvez randonner avec Los landraires.

Le départ a lieu généralement du supermarché Casino à Moissac à 13h30.

La responsable vous indiquera par e-mail le lieu et les horaires de la randonnée.

Si vous n'avez pas d'adresse électronique vous pouvez vous renseigner au :

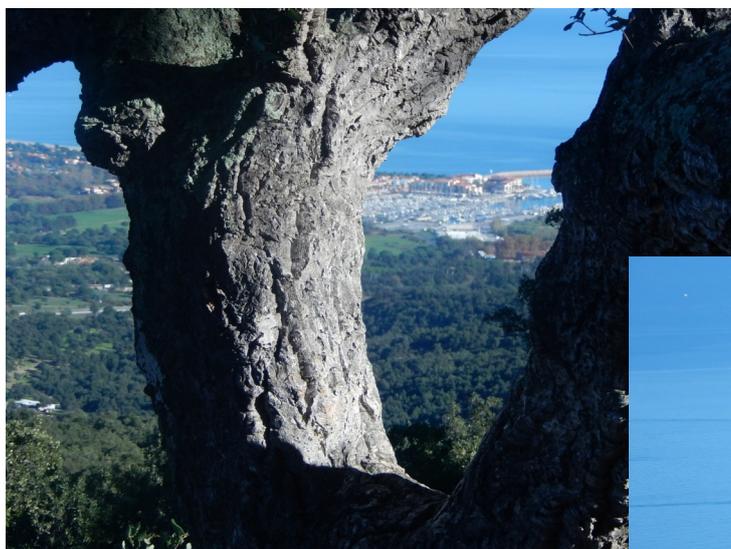
05.63.04.18.73 (Monique) ou au 06.76.86.27.47 (Claude)

Dates importantes :

- **Mardi 9 février** : Soirée crêpes à Durfort
- **Dimanche 6 mars** : Sortie Raquettes au plateau de Beille
- **Dimanche 10 avril** : Journée de la Mégère
- **Dimanche 24 avril** : Journée avec le foyer rural de Lizac
- **Du 12 au 19 juin** : Semaine en Provence
- **Dimanche 3 juillet** : fête de la randonnée
- **Septembre 2015** : A réfléchir à une semaine en Alsace

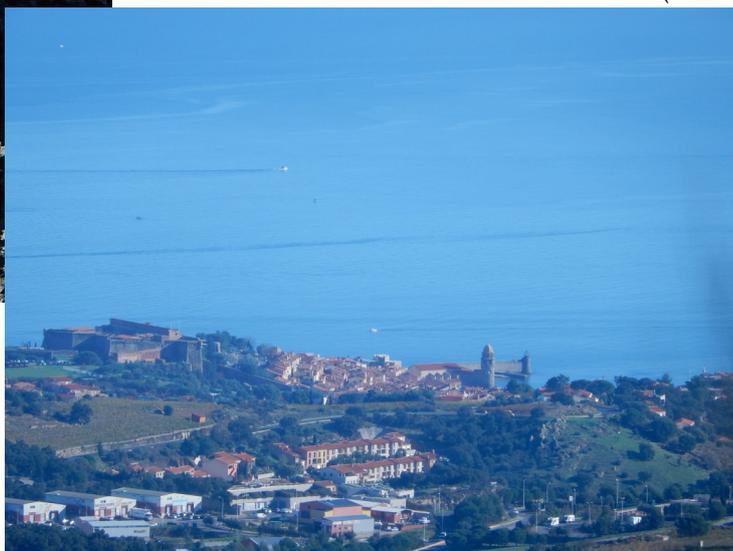


Sur les difficiles chemins de l'Ardèche



Argelès sur mer

Collioure vue depuis la Tour de la Massane (793m)



Suite à notre assemblée générale du 09 Janvier, voici la constitution du nouveau bureau .

Présidente : Monique Dreuilhe, le Bourg, 82200 LIZAC 05.63.04.18.73

Trésorière : Reine Borderies, Bourdonnes, 82390 Durfort– Lacapelette

Secrétaire : Claude Combalbert, Magdeleine, 82390 Durfort–Lacapelette 06.76.86.27.47

Membres : Jo Cattaldo, Delos Thérèse, Desseaux Jacquie, Goulard Evelyne, Mourgues Josette, Poulou Lucie

La Vie des Associations

Los landraires de Lacapela ... suite ...

Journée Téléthon du 29 Novembre 2015 (avancée à cause des élections régionales)

Plus de 20 marcheurs étaient présents pour parcourir le chemin du Moussou avant de se restaurer avec les pâtisseries gentiment confectionnées et proposées par les Aînés.

La recette de 141 € pour les marcheurs et de 105 € pour les Aînés (soit 246 €) a été entièrement reversée au Téléthon .

Merci aux Aînés et à tous les participants.



Les Aînés de Durfort

L'année 2015 a été marquée par le décès de nos amies Abdonie Denègre et Germaine Pertenais survenu en Décembre, et nous adressons à leurs familles ainsi qu'à leurs proches nos sincères condoléances.

Comme prévu, nous avons effectué, en 2015, 7 voyages de une ou plusieurs journées. La dernière sortie nous a amené à Mongaillard dans le Lot et Garonne où, après un excellent repas, chacun est reparti avec une dinde prête à cuire qui a certainement agrémenté le repas de Noël.

Le programme des sorties de 2016 sera établi au cours de l'assemblée générale du **28 janvier 2016** et nous nous efforcerons de maintenir la même activité.

Pour bénéficier de nos activités : repas, voyages et lotos bimensuels avec ses goûters traditionnels veuillez contacter Claude Maurel au 06 77 73 52 62 ou Michel Gangini au 05 63 04 51 84.

Nous adressons à tous nos meilleurs vœux
et que cette nouvelle année soit synonyme de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

Une danseuse de l'Ange Bleu



Repas de fin d'année



Etat civil de la commune en 2015

Les naissances :

- DOS SANTOS CRESPO Vicente - 20 Février
- BLAZY Antoine - 2 Mai
- GASQUET Kelly, Angélique, Valérie - 15 Mai
- OGBONNA Marvellous, Linus - 5 Juillet
- QUIFILLE Eléonore, Léonie, May - 23 Juillet
- GUILLAUME Séléna - 10 Août
- LOHO Cassandra, Mélina - 6 Novembre

Les mariages :

- MASSAT Jean, Didier et PECHARMAN Isabelle, Catherine - 4 Juillet
- EISENMANN Marc, Christophe et CAILLON Joëlle, Sylvie - 8 Août
- GAUTIER Sébastien, Eric et PINOT Jennifer, Lilas, Claire - 8 Août

Les décès :

- POULET Jean, Joseph, Louis - 1 Janvier
- DESSEAUX Jean, Roger - 13 Février
- DUCASSE Rémy, Jean - 15 Avril
- LASCAUX Roland, Didier - 21 Septembre
- PERTENAIS Luigia, Anne née ZAMBETTI - 22 Octobre
- LECOMTE Pierre, Charles - 5 Novembre
- BACH Abdonie née CASSE - 18 Décembre
- PERTENAIS Germaine, Mélanie, Jeanne née LAUSSIÉ - 18 Décembre

L' Agenda hivernal

Les dates à retenir !!!

- Samedi 27 Février : Loto du Vairon Cazéen à la salle des fêtes de Durfort
- Samedi 12 Mars : Repas de la Pétanque à la salle des fêtes de Durfort
- Vendredi 15 et Samedi 16 Avril : Théâtre avec « Les Planches Dorées » Salle des fêtes de Durfort
- Dimanche 8 Mai : Journée Pétanque sur la place de la Mairie

La rubrique Patrimoine

Le raisin de Noël

Encore travaillé sur quelques parcelles, ce Chasselas de Noël se distingue par son aspect blanc laiteux, sa souplesse, son goût intense. Il est issu d'un savoir-faire ancestral.

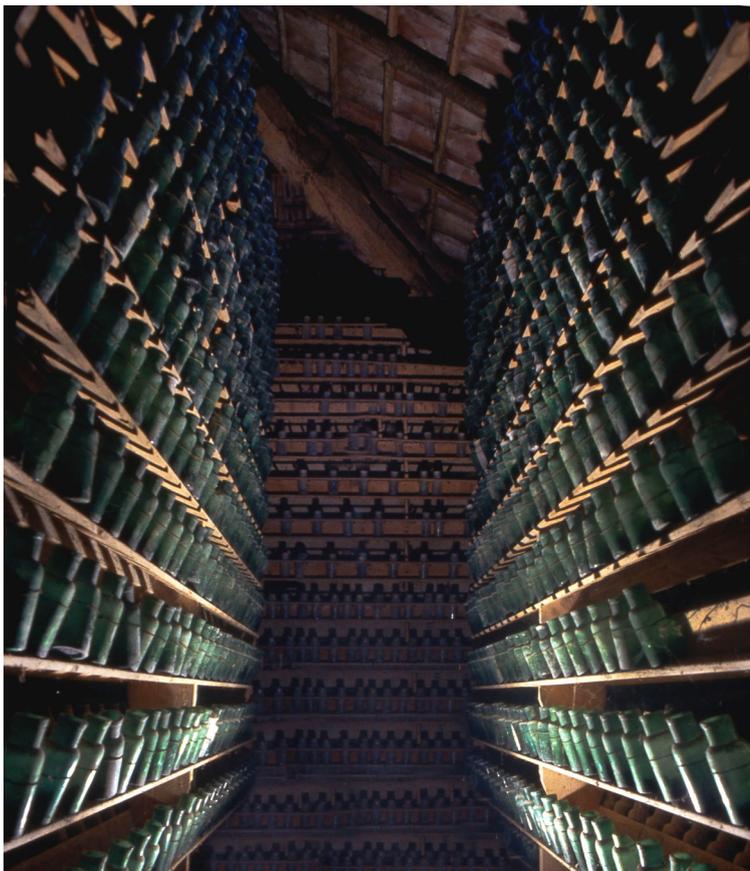
Fin octobre, alors que sont récoltés les derniers raisins au sommet de leur maturité, les Chasselatiers conservent dans des chambres froides les plus belles grappes pour les déguster jusqu'aux fêtes de fin d'année. Traditionnellement les habitants de la région conservaient les plus belles grappes de Chasselas en laissant tremper la queue de la grappe dans une fiole de verre emplies d'eau mélangée de charbon.

Conservées dans un endroit sombre, les grappes patientaient jusqu'à Noël.

La technique des poches en papier a fait ses preuves.

Début août, quelques Chasselatiers abritent leurs grappes du soleil dans les poches en papier jusqu'à leur récolte. Les grains profiteront de la chaleur et de l'air, mais leur peau restera translucide et d'une tendresse remarquable.

Fioles longue conservation avant 1960



L'équipe du B.I.M vous souhaite une très belle année.

Prochain bulletin en Juin 2016

L'Equipe du BIM : Régine PAX, Claudette MORIQUET, Pascale LEMOUZY, Philippe BERCHER, Daniel BERENS, Laurent VIDAL et Nicolas DEVIERS.

Contact BIM: pax.regine@orange.fr